



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 29 mai 2018	Nombre de délégués :	
N° 2018-019	En exercice :	50
Convocation du : 26 mai 2018	Présents ou représentés :	28
Affichage du : 04 juin 2018	Absents :	12

Objet de la délibération : Aménagement d'ouvrages hydrauliques

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf du mois de mai à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de Montceau-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzay.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS (CCM)	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD			X X	
BLANZY (CCM)	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X	X		Pouvoir à Jean-Marc FRIZOT
CIRY LE NOBLE (CCM)	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X		X	
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT			X X	
GÉNELARD (CCM)	M Marcel MARTIN M Pierre-Yves DUMAS			X X	
MARIGNY (CCM)	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X	X		M Bernard MORIN
MONTCEAU LES MINES (CCM)	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X X			
MONTCENIS (CCM)	M André PRUDHON M Joachim LOPES		X X		M Michel BALAGUER
MONTCHANIN (CCM)	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
LOUDRY (CCC)	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X	X		
PALINGES (CCC)	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		
PERRECY LES FORGES (CCM)	M Christophe DESCHAMPS M Guillaume JACOB		X	X	
POUILLOUX (CCM)	M SOROKA Christian M Jimmy BOUDRY	X X			
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS (CCC)	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X X			
SAINT BERAIN SOUS SANVIGNES (CCM)	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X		X	
SAINT EUSÈBE (CCM)	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X	X		
SAINT LAURENT D'ANDENAY (CCM)	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER (CCM)	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X	X		
SAINT VINCENT BRAGNY (CCC)	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN			X X	
SANVIGNES LES MINES (CCM)	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		M CANE Frederic
TORCY (CCM)	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU		X	X	Pouvoir à Joël DUBAND
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

Secrétaire de séance : M Bruno PICHARD

.../...

Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux du contrat territorial et dans le cadre de la politique de restauration de la continuité écologique, le Syndicat poursuit ces travaux d'aménagement des ouvrages infranchissables.

Une étude d'inventaire a permis de cibler plusieurs seuils concernant des ouvrages d'art : pont agricole ou pont routier.

Avec l'accord des collectivités, le Syndicat souhaite réaliser l'aménagement de plusieurs ouvrages :

- Seuil du pont au lieu-dit les Buissons – commune de Marly sur Arroux
- Seuil du pont au lieu-dit les Chaumots – commune de Dompierre sous Sanvignes
- Seuil du moulin Boivin – commune de Charmoy
- Seuil du pont au lieu-dit Pré de Chavanne – commune de Palinges
- Seuil de pont au lieu-dit Passange – commune de Volesvres

Ces aménagements consistent à procéder pour la plupart au remplacement du pont constitué de buses sur un radier béton par un pont constitué de poutrelles métalliques et tablier béton. Le cout de chaque ouvrage est estimé à 21 000 € HT. D'autres solutions alternatives peuvent être proposées si le propriétaire est en désaccord, cela consiste en le remblaiement de la partie aval afin de gommer le seuil.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à solliciter les financeurs au taux maximum (AELB, Région, Feder, etc...) pour ces projets d'aménagements et à mettre en œuvre toutes les procédures administratives et financières pour la réalisation de ces aménagements.

Autorise le Président à signer les conventions de partenariat avec les propriétaires de ces ouvrages.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la sous-préfecture le : **05 juin 2018**

Publication le : **05 juin 2018**

A Montceau-les-Mines le : **05 juin 2018**

Le Président,

